

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions (profil proposé)

Directeur-riche adjoint-e au sein de la Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,4 CN/2,5 HC



HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

1 place de l'hôpital ; 67 000 STRASBOURG.

Personne à contacter :

Armelle DREXLER – Directrice du pôle affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale
armelle.drexler@chru-strasbourg.fr ; 03 88 11 62 05 / 06 89 47 57 24

Présentation générale et synthétique de l'établissement

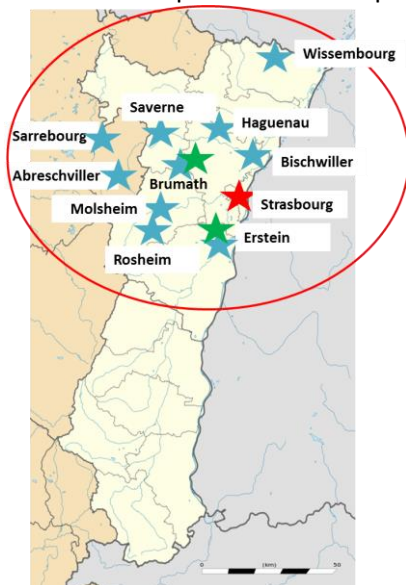
Présentation générale de l'établissement :

Classés parmi les premiers CHU français, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg sont reconnus pour la qualité des soins prodigués, l'excellence de leur niveau en recherche clinique et innovation, et leur positionnement de leader dans la formation initiale et continue des professionnels de santé en Alsace, et dans le Grand-Est. La collaboration dans de nombreux projets entre les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et l'Université de Strasbourg, reconnue internationalement à travers le classement de Shanghai, fait figure d'exemple dans le paysage national hospitalo-universitaire.

Avec son Institut Hospitalo-Universitaire (IHU), spécialisé en chirurgie mini-invasive guidée par l'imagerie, ses 21 équipes labellisées (CNRS, INSERM, Université de Strasbourg) et son partenariat dans 4 LabEx (Laboratoires d'Excellence), la recherche est au cœur de la stratégie du CHU. Elle contribue au progrès médical et permet de mener les projets les plus innovants au bénéfice du patient.

Avec de nombreux projets, le Plateau Médico-Technique et Locomoteur, l'Institut Régional du Cancer, la coopération internationale et européenne, le CHU mène une politique ambitieuse, non seulement au service de la population alsacienne et au-delà, mais également sur des champs disciplinaires d'excellence reconnus au plan national, européen et international : la robotique chirurgicale, le larynx artificiel, l'implantation de rétine artificielle, la cryothérapie, l'allergologie avec la création de la première chambre allergène en France, les greffes (parmi les 5 plus grands centres français), la microchirurgie de la main, l'immunologie, etc...

Désormais, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire « Basse Alsace Sud Moselle », les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg renforcent ses collaborations et coopérations avec les 12 autres établissements publics de santé parties aux GHT.



11 filières prioritaires sont identifiées dans le cadre du projet médical partagé qui est actuellement en cours de finalisation :

- Mère-enfant,
- Santé mentale,
- Cancérologie,
- Neurologie
- Gériatrie
- SSR
- Urgences-SAMU-SMUR
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Pharmacie
- Biologie
- Imagerie

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

- Près d'1 milliard d'euros de budget
- 13 000 professionnels de santé au service des patients
 - o dont plus de 3000 personnels médicaux (étudiants hospitaliers, internes et seniors)
- 6 sites hospitaliers : 2 800 lits, places et postes
- 370 greffes
- 6 000 accouchements
- 2 700 publications en recherche
- 7 écoles et instituts de formation formant 1 300 étudiants / an

http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/chiffres_cles_2015.pdf

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

La Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale (DAMSMT) fait partie du pôle Affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale.

<http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/organigramme.pdf>.

Le Directeur-riche adjoint-e au sein de la DAMSMT est placé sous l'autorité directe de la Directrice des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale, qui est la Directrice du pôle Affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale.

Les relations fonctionnelles existent au sein du pôle Affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale et avec le pôle Finances.

Des relations privilégiées sont à entretenir avec la Faculté de Médecine, la Faculté de Pharmacie, la Faculté d'Odontologie, ainsi qu'avec l'Agence Régionale de Santé Grand-Est, mais aussi avec les établissements de santé (publics et privés) partenaires dans le cadre de coopérations.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Le Directeur-riche adjoint-e au sein de la DAMSMT exerce en binôme avec la Directrice du pôle.

Des champs de compétence spécifiques sont délégués au Directeur-riche adjoint-e au sein de la DAMSMT :

- *En matière d'affaires médicales*

- Organisation, fonctionnement, recrutement : second cycle et troisième cycle des études médicales ; en lien avec les Facultés et l'Agence Régionale de Santé Grand-Est – *dans le contexte particulier de la réforme du 3^{ème} cycle*
- Temps de travail médical – *dans le contexte des réformes qui se succèdent depuis 2013*
- Permanence des soins
- Activité libérale
- ...

Les dossiers transversaux (attractivité médicale, communication, prévention des risques psycho-sociaux, qualité de vie au travail...) seront gérés en appui ou délégués en fonction des sujets.

- *En matière de stratégie médicale territoriale*

- Suivi des réseaux – *dans le contexte de modification des périmètres lié à la grande région*
- Suivi des centres de référence et de compétence et autres structures labellisées
- Suivi des coopérations au sein de la région Grand Est, notamment avec les autres CHU
- ...

Le Directeur-riche adjoint-e au sein de la DAMSMT sera également en appui de la Directrice du pôle sur les thématiques en lien avec le Groupement hospitalier de territoire « Basse Alsace Sud Moselle », les autres groupements hospitaliers de territoire de la région Alsace et la télémédecine.

La Directrice du pôle des affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale étant également Coordinatrice de la Commission des affaires médicales de la Conférence des Directeurs Généraux de CHU, la participation du directeur-riche adjoint-e aux réflexions sur des textes mis en concertation ou à la construction d'enquêtes inter-CHU est à prévoir.

Profil souhaité du candidat**Expérience professionnelle appréciée :**

Expérience appréciée sur un poste de directeur des affaires médicales et/ou poste de directeur des affaires générales/coopérations territoriales

Connaissances particulières requises / prévues :

Connaissance de la réglementation dans son domaine d'activité

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Formation EHESP souhaitée,
- Connaissance juridique appréciée
- Aisance relationnelle et aptitude à communiquer,
- Capacité rédactionnelle,
- Esprit de synthèse
- Aptitude à piloter des projets
- Capacité à prendre des décisions

Poste à pourvoir à compter de septembre 2017**Autres informations****Contraintes et avantages liés au poste :**

Participation aux gardes de direction

Logement de fonction/indemnité logement en fonction de la disponibilité du parc immobilier